

Nous avons bien pris note de votre réponse à votre courrier mais nous allons le relire ici car nous souhaitons qu'un certain nombre de points soient évoqués en cette instance officielle à laquelle nous tenons.

D'autre part, le SE-Unsa et les collègues enseignants ne peuvent se satisfaire de certaines réponses ou non réponses que nous citerons donc ici :

Lecture de la lettre :

" Objet : demande du SE-Unsa de l'Yonne pour une planification anticipée des sollicitations diverses sur les mercredis et qu'une information soit diffusée dès que possible auprès des équipes enseignantes.

Monsieur le Dasen,

Suite à de nombreuses sollicitations de nos collègues en raison des convocations sur les mercredis et de l'absence de calendrier, nous vous adressons cette demande par courrier :

1/ Le SE-Unsa souhaite que les équipes enseignantes dont les collègues des directions d'écoles soient informés dès que possible des calendriers :

- heures et dates dédiées aux évaluations d'écoles (évaluations qui suite à notre demande auprès du ministère peuvent être reportées à leur demande au 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> trimestre. Surtout : est-ce sur temps élève ou autre ? Quelle répartition ?

- heures et dates dédiées aux constellations (répartition entre mercredis et remplacements)

- heures et dates dédiées aux formations direction dans le cadre de la loi Rilhac (sur temps élèves ou sur les heures de formation pédagogique ?)

- calendrier des heures d'animations pédagogiques pour les écoles non concernées par les constellations

2/ Notre demande est également qu'une attention soit portée afin que :

- les collègues puissent s'organiser à l'avance sur leurs mercredis

- qu'ils n'aient pas dans le cadre des 18h pour animation et/ou formation continue à être présents à la fois pour constellations, formations directions d'école (les directeurs et directrices ne doivent pas dans le cadre du protocole d'allègement ministériel dépasser ces heures) et heures en équipes pour évaluations des écoles (ces heures doivent être positionnées par les conseils de maitres)

- le temps dédié à l'auto-évaluation doit être déduit dans le cadre des 108 heures.

- que l'information et les contenus de cette information soient harmonisés dans les circonscriptions

- que des travaux de préparation ne soient pas donnés comme cela s'est pratiqué le vendredi (diaporama, rapport à lire et questions à répondre) pour rendu le mardi midi (à savoir que les collègues sont en classe ...)

- enfin, il faut déplacer la constellation Auxerre 1 qui a lieu le jour du visionnage "école et cinéma" pendant 4h le mercredi 12 octobre et qui ne peut être déplacé (organisation complexe avec le cinéma)

A savoir que dans le second degré, ce visionnage a lieu sur le temps élèves.

Dans la mesure où il s'agit de formation dans le cadre d'un projet d'équipe qui dure 4h, il n'est pas normal qu'il s'ajoute mais il doit être déduit des heures de formation qui ont lieu les mercredis pour ces collègues.

3/Enfin, pour rappel, le SE-Unsa s'est exprimé officiellement auprès du ministère afin que l'évaluation d'école ne soit pas un temps de travail supplémentaire car la charge horaire de 24 heures plus 108 heures (constamment dépassées) plus 1h 20 d'accueil bénévole et tout ce que je ne saurai citer ici a créé inquiétudes, crispations, fatigue chez nos collègues dès la 3<sup>e</sup> semaine de septembre. Cela a en outre été cristallisé par l'absence de calendrier et donc d'information sur la répartition de

ces heures nombreuses entre : sur temps élève avec remplacement ou hors temps élève sur les mercredis ou autre ...

Et la mise en route précoce des constellations dans certaines circonscriptions a créé des tensions car il n'a été tenu aucun compte du passage des évaluations CP/CE1 et de la saisie qui demande à minima 6 heures, du temps dédié aux réunions de rentrée enseignants/parents et de la charge de travail de début d'année pour les adjoints et pour les directions d'écoles.

Vous remerciant de l'attention et de la suite que vous donnerez à notre demande

Respectueusement

Madame LAMOUREUX

Professeur des écoles, Secrétaire départementale du SE-Unsa"

Nous avons connaissance du cadre départemental présenté lors du conseil de formation et en effet, nous y avons formulé des demandes et des remarques. A la lecture du plan de formation enfin arrivé, nous ne retrouvons que peu d'évolution auraient tenu compte de nos remarques.

Seuls 24 collègues vont pouvoir bénéficier d'une remise à jour du PSC1 et les formations choisies n'existent quasi plus : la formation est essentiellement dédiée aux demandes institutionnelles mais que peu au besoin des enseignants.

Les dates de formation qui devraient être communiquées au plus tôt : animations pédagogiques, constellations, formations direction, heures dédiées aux évaluations d'école dès la 1ère année.

Nous avons nous aussi nos calendriers professionnels à tenir : prévision annuelle des conseils d'écoles, de maitres, de professeurs, de cycles, ESS et équipes éducatives, rendez-vous familles, projets éducatifs et un tant soit peu une organisation personnelle avec des rendez-vous.

A ce sujet, nous ne sommes pas du tout satisfaits quant à la réponse donnée pour la projection école et cinéma qui dure 4 heures un mercredi : nous dire que cette projection pour laquelle nous prenons 4 heures sur notre temps personnel n'est pas déterminante alors qu'avec engagement nous prenons ce temps précieux, nous avons encore un sentiment de manque de reconnaissance. D'autre part, il faut savoir que les collègues qui n'y sont pas ne sont pas prioritaires pour les deux jours de formation que vous citez. Il nous semble possible et nécessaire que la constellation Auxerre 2 qui a lieu le même jour soit déplacée ou que les collègues qui y seront absents soient excusés.

Il faut savoir que cette projection dans le second degré est prévus sur le temps élève, ce qui est normal, pourquoi pas pour les professeurs des écoles ?

D'autre part, nous sommes renvoyés pour nos questions au pilotage des circonscriptions mais les collègues nous sollicitent car d'une circonscription à l'autre : les informations ou leur absence, les injonctions ainsi que les délais les mettent en difficulté. Nous faudra-t-il maintenant interpeler les circonscriptions une par une ? Ce que nous souhaitons c'est une harmonisation, de l'anticipation et de la bienveillance dans les réponses données ainsi que sur le temps de travail exigé.

Nous sommes informés que les évaluations ne sont pas programmées au 1er trimestre dans la mesure où le SE-Unsa a demandé et obtenu report au 2è ou 3è trimestre selon le souhait des équipes. Néanmoins, il nous semble nécessaire d'anticiper les choix qui seront faits sur les heures de travail nécessaire : le SE-Unsa a officiellement demandé au Ministère que cela ne soit pas du travail en plus mais déduit des heures de formation. Les ORS des professeurs explosent, à quelques semaines de la rentrée et ce n'est pas comme cela que nous rendrons notre métier plus attractif.